



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2014/299

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne cinq demandes de subvention présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

➤ Alsace Tech

Alsace Tech est une association créée en mars 2007 et qui fédère 14 écoles alsaciennes. Les objectifs poursuivis par Alsace Tech sont la promotion de l'offre d'études en Alsace sous un label commun, le développement des projets et des collaborations entre les écoles et le renforcement des liens entre les écoles et le monde économique.

Alsace Tech organisera le Forum Alsace Tech entreprises le 16 octobre 2014 à Strasbourg.

Ce forum devrait réunir 2 500 participants et permettra aux entreprises de recruter leurs futurs collaborateurs, de rencontrer les étudiants alsaciens et les écoles, de donner de la visibilité à leurs entreprises et de faire connaître leurs métiers et leurs opportunités de carrière.

Le plan de financement prévu pour ces journées s'établit ainsi :

DEPENSES

Frais de personnel	56 000,00 €
Communication	20 000,00 €
Location salle et aménagement	70 000,00 €
Frais annexes	16 000,00 €
TOTAL :	162 000,00 €

RECETTES

Conseil Général du Bas-Rhin	5 000,00 €
Location stands	126 000,00 €
Fonds propres	31 000,00 €
TOTAL :	162 000,00 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2000 €.

➤ **Maison des Associations**

La Maison des Associations organisera le Salon des Associations à Strasbourg les 27 et 28 septembre 2014.

Ce Salon s'inscrit dans le cadre de l'activité de soutien et de promotion de la vie associative ; il permet aux associations de se rencontrer entre elles, de se promouvoir auprès du public et de proposer aux strasbourgeois des animations diversifiées.

Cet évènement réunit environ 300 associations et 18 000 visiteurs sous la forme de villages thématiques et d'espaces répartis dans le Parc de la Citadelle (espace culture et musique, animations enfants, espace sport...).

Une démarche « rentrée durable » sera développée en prenant soin de respecter les espaces publics, en incitant à la réduction et au tri des déchets et en maîtrisant les impacts environnementaux de la communication.

Le plan de financement prévu s'établit ainsi :

DEPENSES

Location et installations du matériel (chapiteaux, mobilier, ...)	102 600,00 €
Gestion du projet et frais d'organisation	1 350,00 €
Prestations (fourniture énergie, gardiennage, ...)	8 900,00 €
Animation (rémunération, sono, Sacem)	6 700,00 €
Prix photos	600,00 €
Assurances	6 500,00 €
Communication	23 300,00 €
Restauration	3 500,00 €
Frais postaux et de télécommunication	750,00 €
Transport	300,00 €
Frais de personnel	6 500,00 €
Achats divers	3 000,00 €
TOTAL :	164 000,00 €

RECETTES

Ville de Strasbourg	126 000,00 €
Conseil Général	5 000,00 €
Région	5 000,00 €
Partenaires	9 000,00 €
Location des stands	19 000,00 €
TOTAL :	164 000,00 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2000 €.

➤ **Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre**

L'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) organisera le XVIII^{ème} congrès national de l'APEL sur le thème « Parent d'élève, un métier d'avenir » à Strasbourg du 16 au 18 mai 2014.

L'objectif de ce congrès est d'organiser une réflexion sur une question éducative en alliant la réflexion interne et les échanges avec des experts et des praticiens, de participer aux débats éducatifs nationaux et d'assurer la visibilité des parents d'élèves auprès des pouvoirs publics.

Ce congrès devrait rassembler 1 500 participants qui assisteront à des séances plénières, des forums sur les thématiques suivantes : parents dans un monde en mutation, parent / enseignant : un dialogue à réinventer, années collèges et accompagnement parental, difficulté scolaire et rôle parental...

Le plan de financement prévu pour ces journées s'établit ainsi :

DEPENSES

Prestations de services	180 000,00 €
Achats divers	256 000,00 €
Locations	63 000,00 €
Honoraires	130 000,00 €
Publicité	36 000,00 €
Déplacements	60 000,00 €
Autres charges	20 000,00 €
TOTAL :	745 000,00 €

RECETTES

Communauté Urbaine et Ville de Strasbourg	20 000,00 €
Conseil Général	10 000,00 €
Région	30 000,00 €
Partenaires	40 000,00 €
Ventes	195 000,00 €
Provisions	250 000,00 €
Cotisations et dons	200 000,00 €
TOTAL :	745 000,00 €

Une participation financière de 10 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5000 €.

➤ **Ville de Saverne**

La Ville de Saverne en collaboration avec l'Université de Strasbourg a organisé un colloque sur l'Affaire de Saverne les 6 et 7 février 2014 à Saverne.

Ce colloque a replacé les démêlés du lieutenant Von Forstner dans leur contexte alsacien et franco-allemand et s'est intéressé à leurs conséquences politiques, artistiques et littéraires ainsi qu'aux aspects militaires de l'affaire.

Cette manifestation mémorielle s'inscrit dans le cadre de l'année du centenaire de la Première Guerre mondiale.

La première journée du colloque a été consacrée à l'Affaire dans le contexte alsacien-lorrain et les échos de l'Affaire de Saverne en Allemagne et en France. La deuxième journée a présenté l'Affaire dans son environnement militaire et l'Affaire et le reste du monde.

Le budget se présente ainsi :

DEPENSES

Hébergement	1 500,00 €
Restauration	2 000,00 €
Frais de réception	200,00 €
Location	3 200,00 €
Transport	5 200,00 €
Communication	500,00 €
TOTAL :	12 600,00 €

RECETTES

Conseil Général du Bas-Rhin	1 500,00 €
Ville de Saverne	8 400,00 €
Région	1 500,00 €
Université de Strasbourg	500,00 €
Autres subventions	1 200,00 €
TOTAL :	13 100,00 €

Une participation financière de 1 500 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 500 €.

➤ Egast Cose

L'association Egast Cose organise le Salon Egast 2014 du 15 au 18 mars 2014 à Strasbourg.

Les secteurs de l'économie alsacienne présents au Salon Egast sont les métiers de la gastronomie, la restauration collective, les entreprises de l'agro-alimentaire et les fournisseurs des métiers de la gastronomie.

En 2012, le salon a accueilli 28 000 visiteurs professionnels et plus de 300 exposants, fabricants et distributeurs.

Pour 2014, le salon est accessible également dans sa version « cook show » au grand public.

Cette édition porte principalement sur les animations suivantes :

- Visite de 650 collégiens pour assister à une présentation des métiers de la restauration commerciale et collective, de la boucherie-charcuterie-traiteur, de la pâtisserie, de la boulangerie, de la poissonnerie, du vin et de la bière ;
- Pour le grand public, présence de chefs et maîtres artisans sur le « cook show » d'Egast ;
- Présentation d'un cours de cuisine par des chefs étoilés, de grands chefs régionaux et des maîtres artisans de renom ;
- Organisation de la finale nationale du concours de recettes au foie gras.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Administration et gestion, coordination générale
Prestations techniques (location surface et matériel)
Chefs et artisans (déplacement, repas, hébergement)
Supports de communication

TOTAL : **269 000,00 €**

RECETTES

Strasbourg évènement	70 000,00 €
Région	50 000,00 €
Ville de Strasbourg et CUS	70 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	30 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	10 000,00 €
Cotisations	4 000,00 €
Entreprises privées / corporations	20 000,00 €
Partenaires privés	15 000,00 €

TOTAL : **269 000,00 €**

Cette association a bénéficié en 2010 et 2012 d'une aide financière du Département de 20 000 €.

Une participation financière de 30 000 € est sollicitée de notre assemblée.

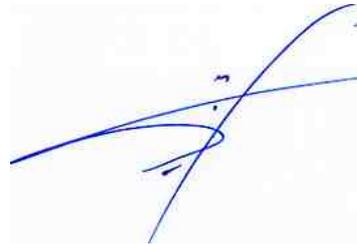
Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 25/03/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL